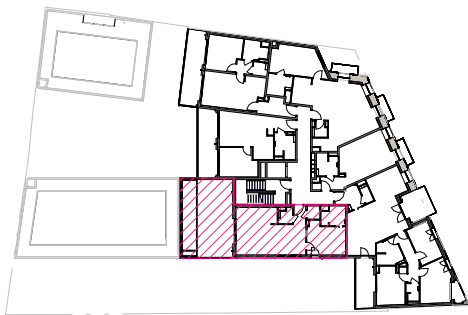
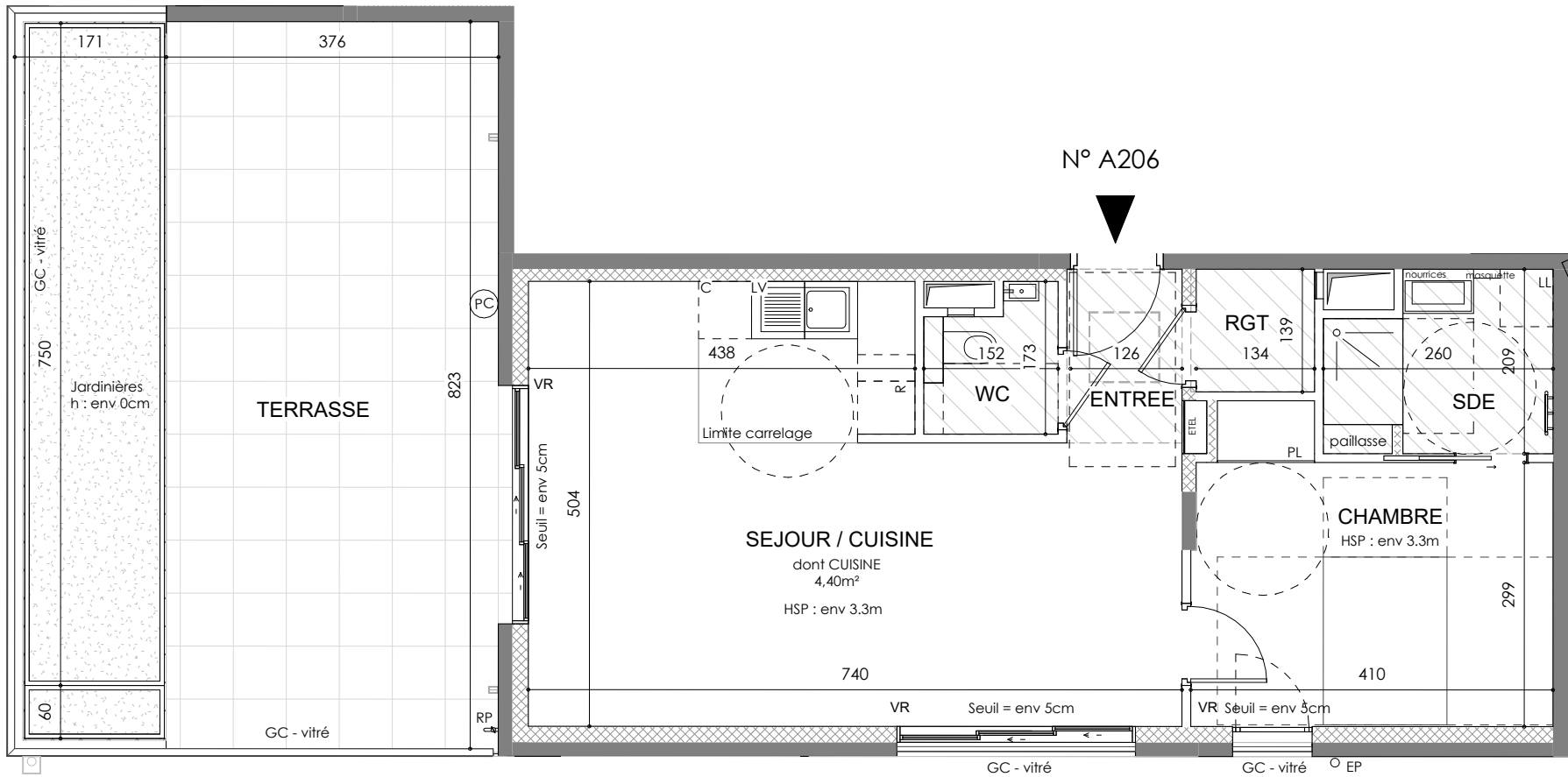




HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n° A206 au 2eme étage



ENTREE	2,57 m²
SEJOUR / CUISINE	31,70 m²
CHAMBRE	12,97 m²
RANGEMENT	1,86 m²
SALLE D'EAU	4,89 m²
WC	2,10 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	56,09 m²
TERRASSE	31,26 m²
JARDINIERE	13,75 m²
SURFACE TOTALE ANNEXE	45,01 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	101,10 m²

LEGENDE				1/2
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur	
VB	Volant battant	C	Cuisson	
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle	
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge	
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard	
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale	
	Sèche-serviettes	ETEL	Tableau électrique	
RP	Robinet de puisage		Prise extérieure	

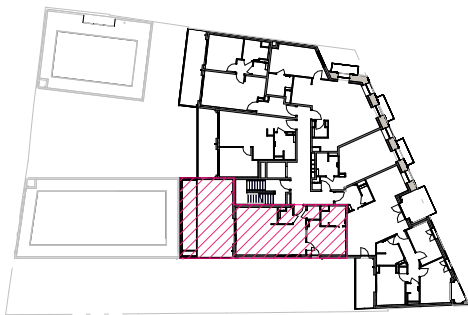


Indice E	décembre 2023
Echelle	0 1 2 3 4m

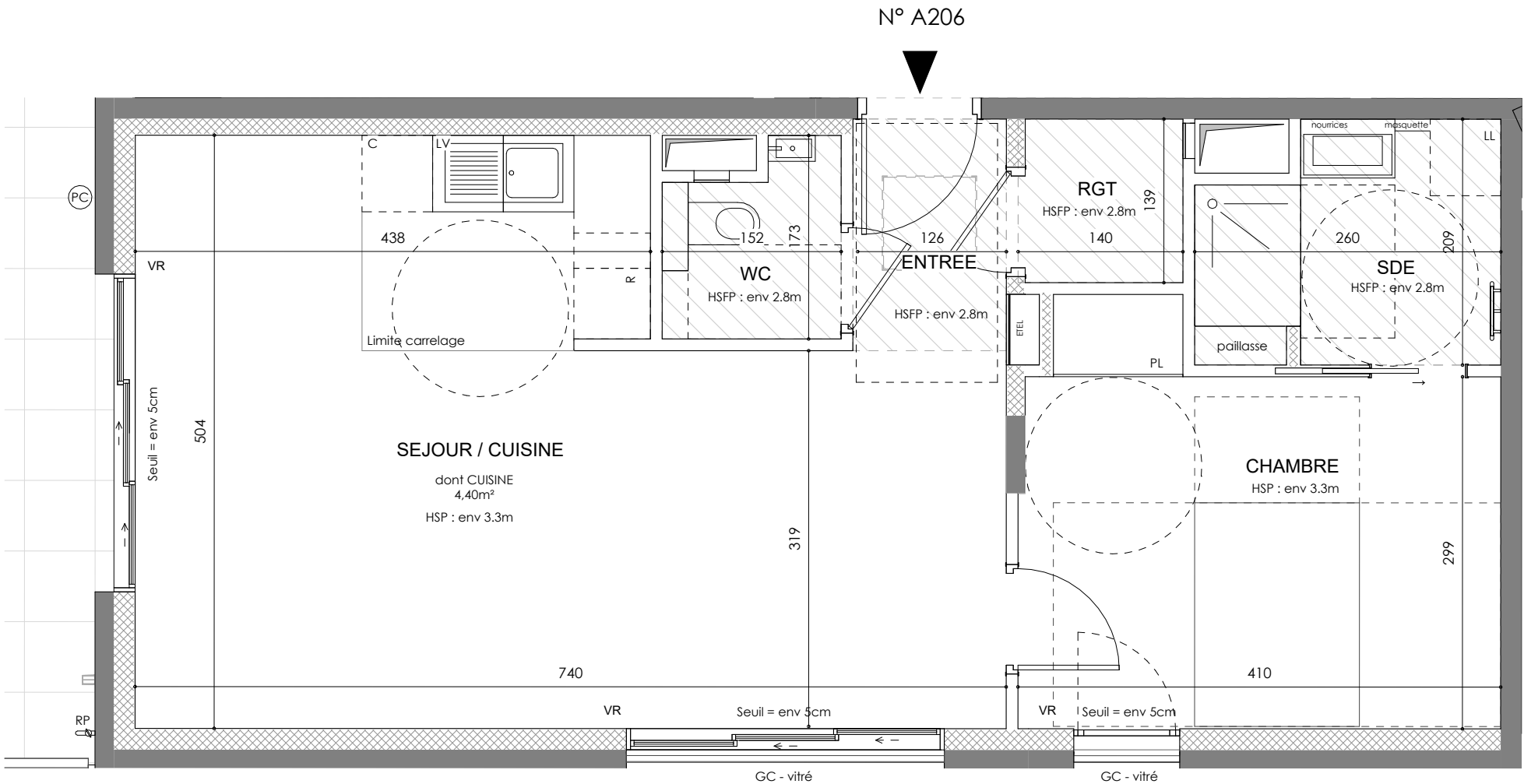
Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
n° A206 au 2ème étage



LEGENDE 2/2

VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
VB	Volant battant	C	Cuisson
GC	Garde corps	LV	Lave-vaisselle
AP	Allège pleine	LL	Lave-linge
	Soffite / Faux-plafond	PL	Placard
	Trappe de faux-plafond	EP	Descente eau pluviale
	Sèche-serviettes	ETEL	Tableau électrique
RP	Robinet de puisage	PC	Prise extérieure



Indice E décembre 2023
Echelle 0 1 2m

JEAN-PAUL GOMIS ARCHITECTURE

Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »